Ä

## HISTOIRE ET THÉORIE

DE LA

## CONJUGAISON FRANÇAISE

'X yii

Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente, année 1867.

Angoulème, Imprimerie Charentaise de A. NADAUD et C., rempart Desaix, 26.

DE LA

## CONJUGAISON FRANÇAISE

PAR

CAMILLE CHABANEAU

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
RUE RICHELIEU, 67

M DCCC LXVIII

Ä

Ä

L'essar qu'on va lire n'est qu'une partie d'un ouvrage encore inachevé, quoique depuis longtemps entrepris, qui aura pour titre: Grammaire historique et philosophique de la langue française. Comme cette partie forme en elle-même un tout complet, je me décide à la publier séparément, afin de soumettre plus tôt au jugement du public les théories et les classifications nouvelles que j'y propose, et dont l'adoption aurait, je crois, pour résultat d'introduire dans l'étude de nos verbes l'ordre et la clarté qu'on a jusqu'à présent regretté de n'y pas trouver.

Mon but étant l'histoire de la conjugaison française depuis son origine jusqu'à sa constitution définitive, je note, quand il y a lieu, les modifications successives de chaque forme verbale, mais je n'entre pas dans le détail minutieux des différences dialectales; il suffit à mon objet de faire l'histoire de chaque temps dans le dialecte qui a prévalu. Ceux qui voudront sur ce point des renseignements étendus devront recourir à l'excellente Grammaire de M. Burguy (1). Je néglige aussi, et complétement, les différences qui tiennent aux variations de l'orthographe. Par exemple, on a écrit d'abord escrire, fait, puis au XIVe siècle et jusqu'au XVIe, escripre, faict. Je ne tiens aucun compte de pareilles formes, qui ne correspondent point à un changement dans le son du mot et ne sont que le témoignage du pédantisme des scribes.

N'ayant voulu faire qu'un travail d'exposition, je me suis interdit en général les discussions, surtout celles qui auraient pu ne paraître que des querelles de mots. Je crois devoir cependant m'expliquer ici sur une double question de terminologie qui est aussi, par un de ses côtés, une question théorique, afin que le lecteur sache d'avance que si je ne me suis pas servi dans mon ouvrage de certaines dénominations, ce n'a été ni par ignorance, ni encore moins pour affecter de méconnaître l'autorité, devant laquelle, au contraire, j'aime à m'incliner, des savants qui les ont proposées.

M. Burguy divise les verbes français en forts et en faibles, appelant forts ceux qui subissent une altération du radical aux formes à flexion sourde des temps de la première série, tels que venir, recevoir, et faibles ceux dont le radical reste partout inaltéré, tels que chanter, finir. — Ces termes sont empruntés

<sup>(1)</sup> Grammaire de la langue d'oïl, ou Grammaire des dialectes français aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Berlin, 1855, 3 vol. in-8°.